

APPEL A PROJETS INSERTION SOCIALE  
INNOVATION & EXPERIMENTATION  
(INNOVEX)

Date limite de remise de projets :  
30 juin 2017

Pour tout complément d'information, contacter :

Direction insertion- service insertion & emploi

Vincent BARROY chargé de développement insertion

Tel : 0241188066 ou [v.barroy@maine-et-loire.fr](mailto:v.barroy@maine-et-loire.fr)

## Fiche de présentation de l'appel à projets INNOVation et EXpérimentation (INNOVEX)

Le Département de Maine-et-Loire souhaite promouvoir des actions innovantes afin de renouveler **l'offre d'insertion sociale.**

Le **Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS)** (France) définit l'innovation sociale ainsi :

*"L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et des usagers. »*

<b>Finalité de l'appel à projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Faire émerger des projets d'actions novatrices dans l'optique d'une dynamisation des parcours d'insertion sociale vers l'emploi.</li> </ul>
<b>Les objectifs</b>	<p><b>Les projets proposés poursuivent un ou plusieurs objectifs listés ci-dessous afin d'identifier et de capitaliser ses compétences, ses savoir-faire et savoir-être dans une logique de retour à l'emploi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Identifier ses problèmes de santé et agir dessus</li> <li>➔ Consolider ou construire sa responsabilité citoyenne,</li> <li>➔ Être acteur du développement durable (gestion de l'énergie, des déchets et de son écocitoyenneté).</li> <li>➔ S'estimer, partager et s'engager.</li> <li>➔ S'inscrire dans son époque en utilisant le numérique.</li> </ul>
<b>Le public cible</b>	<p>L'appel à projets se destine aux publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Bénéficiaires du RSA</li> <li><input type="checkbox"/> Jeunes 18-24ans révolu</li> </ul> <p>Le public est accueilli dans un souci de mixité et d'égalité. Un intérêt particulier sera porté aux projets destinés en partie ou en totalité au + de 50 ans dans un objectif de reprise d'activité.</p>
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ La durée de conventionnement est déterminée annuellement en fonction des projets et du vote des crédits d'insertion par la Commission Permanente du conseil départemental</li> </ul>
<b>Périmètre géographique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Les projets peuvent concerner le territoire départemental du Maine-et-Loire ou infra départemental</li> </ul>
<b>Les modalités de financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Le département réserve une enveloppe financière pour garantir l'émergence de projets innovants. <b>Les projets sont étudiés tout au long de l'année jusqu'au 30/06/2017 dans la limite de l'enveloppe budgétaire.</b></li> </ul>
<b>Critères de sélection des projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>La priorité est donnée aux projets novateurs utilisant des supports innovants et/ou en lien avec les nouvelles technologies numériques.</b></li> <li>➔ La dimension citoyenne du projet</li> <li>➔ L'implication participative du public visé par l'action</li> <li>➔ L'impact du projet sur la résolution du besoin et ses effets positifs sur la situation économique et sociale des participants</li> </ul>
<b>Dossier de candidature</b>	<p><b>Les structures souhaitant déposer un projet devront utiliser les trames suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <a href="#">Présentation du projet.</a></li> <li>➔ <a href="#">Budget prévisionnel</a></li> </ul>